

TRAIL DU TOUR DES FIZ

Le Règlement

L'Organisation

L'Office de Tourisme de Passy (association loi 1901) organise le Trail du Tour des Fiz avec l'accord et le soutien de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval.

Les Parcours

Le trail du Tour des Fiz est une course nature en montagne qui suit l'itinéraire du Grand Tour des Fiz en reliant ses huit refuges. Le parcours emprunte plusieurs chemins de Grande Randonnée : le GR 5, le GR 96 et le GR Tour du Pays du Mont-Blanc.

Une boucle de 63km et de 5000m de dénivelé avec départ et arrivée à Passy Plaine-Joux.

Les grandes lignes du parcours :

- Départ Plaine-Joux, Charbonnières et Balcons d'Assy
- Varan, Frioland et Charbonnière et Platé - Col de Portette
- Chalets de Sales et descente sur Salvagny puis Sixt-Fer-à-Cheval
- Refuge de Grenairon, refuge des Fonts, montée au Refuge Alfred Wills
- Col d'Anterne et refuge de Moède-Anterne,
- Descente au Châtelet d'Ayères
- Retour et arrivée à Plaine-Joux

Le P'tit Tour des Fiz est un trail plus court, suivant cette fois l'itinéraire du Petit Tour des Fiz. Une boucle de 29 km et de 2300m de dénivelé toujours avec départ et arrivée à Passy Plaine-Joux.

Les grandes lignes du parcours :

- Départ Plaine-Joux, Charbonnières et Platé
- Col de Portette et vallon de Sales
- Bifurcation au petit collet d'Anterne vers le refuge Alfred Wills
- Col d'Anterne et refuge de Moède-Anterne
- Descente au Châtelet d'Ayères puis retour à Plaine Joux par le Lac Vert.

Participation

Cette course est ouverte aux hommes et femmes, de toutes nationalités, nés en 1988 ou avant (catégories espoirs à vétérans), licenciés ou non, sous présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an.

Inscriptions

Les droits d'inscription comprennent : la participation au trail, la dotation d'inscription (dossard, t-shirt, gobelet, sac à déchets), une éco-participation reversée à l'association des

amis de la Réserve Naturelle de Passy, l'emplacement de camping gratuit sur l'aire naturelle de Plaine-Joux, pour les coureurs et leur famille.

Des frais de dossiers d'un montant de 5 € sont inclus dans le prix de l'inscription et ne seront pas remboursés en cas d'annulation même justifiée.

Grille des tarifs 2010	Trail du Tour des Fiz	P'tit Tour des Fiz
du 01/02 au 30/04	45 €	30 €
du 01/05 au 30/06	50 €	35 €
du 01/07 au 24/07	55 €	40 €

Pasta Party coureurs du samedi soir : 8€

Pasta Party accompagnants : 10 €

Les inscriptions se feront en ligne sur le site internet de l'Office de Tourisme de Passy :

<http://passy.for-system.com/index.aspx>

Sont considérés comme inscrits, les coureurs ayant fourni tous les éléments demandés (fiche d'inscription, certificat médical, règlement, etc.) avant le 24 juillet 2010.

En cas d'annulation d'inscription

Les droits d'inscription restent acquis en cas de désistement, sauf pour raison médicale et sur présentation d'un justificatif. Les frais d'inscription seront alors remboursés sauf les 5 € constituant les frais de dossier. Toute annulation d'inscription doit être faite par écrit.

Il revient à l'organisation de décider si le cas d'annulation peut être accepté.

Aucun échange de dossard n'est possible.

Horaires

Samedi 31 juillet à Plaine-Joux

Dès 14h : Remise des dossards

14h - 18h : Salon Test Quechua

18h : Briefing

19h : Pasta party et Bivouac

Dimanche 1^{er} août à Plaine-Joux

4h30 : Présentation au départ et vérification de l'équipement du Trail du Tour des Fiz.

6h : Départ du Trail du Tour des Fiz.

7h : Présentation au départ et vérification de l'équipement du P'tit Tour des Fiz.

9h : Départ du P'tit Tour des Fiz

Équipement

Obligatoire et contrôlé avant le départ de la course ainsi que sur le parcours.

- réserve d'eau d'1L. minimum
- lampe frontale

- veste imperméable
- vêtements de rechange
- caleçon long ou corsaire
- bonnet et gants
- sifflet
- couverture de survie
- gobelet personnel et sac à déchets (remis lors de la remise des dossards)

ATTENTION : Toute personne n'étant pas en possession de la totalité de ce matériel sera disqualifiée.

Recommandé :

- réserve alimentaire
- casquette, bandana, bonnet, gants
- bâtons (si vous décidez d'en utiliser, c'est pour toute la durée du parcours)
- téléphone portable

Ravitaillements

Des points de ravitaillement en eau seront mis en place dans les 8 refuges du Tour des Fiz. Il y aura des ravitaillements solides dans plusieurs refuges du parcours.

- Pour le **Trail du Tour des Fiz**, deux ravitaillements consistants (boissons, fruits, charcuterie, cakes, etc.)
- Sixt-Fer-à-Cheval
 - Refuge Alfred Wills

Et quatre ravitaillements intermédiaires (eau et barres)

- Refuge de Platé
- Refuge de Sales
- Refuge de Grenairon
- Refuge des Fonts

- Pour le **P'tit Tour des Fiz**, un seul gros ravitaillement :

- Refuge Alfred Wills

Et les mêmes ravitaillements intermédiaires que pour le grand parcours.

Les coureurs ont l'obligation de se ravitailler sur les points prévus par l'organisation, ou avec les réserves qu'ils ont prévu.

Un repas consistant (Pasta Party) est proposé la veille aux coureurs et à leurs accompagnants seulement sur inscription préalable.

Des repas pourront éventuellement être achetés sur place dans la limite des stocks disponibles, pensez à réserver votre repas à l'avance.

Avant le départ, des boissons chaudes (thé et café) seront servies.

A l'arrivée, un repas complet sera offert aux concurrents.

Accompagnants

Les vélos, VTT ou engins motorisés sont formellement interdits sur le parcours. Toute assistance individuelle en dehors des points homologués est interdite, de même que l'accompagnement en course. Toute infraction au règlement sera sanctionnée.

Sécurité (postes de secours et assistance médicale)

Il est recommandé d'être entraîné et en bonne santé physique pour participer à cette course. Des postes de sécurité seront implantés en plusieurs points du parcours, notamment sur les quelques passages délicats.

Ces postes seront en liaison radio avec le PC Course.

Une équipe médicale sera présente pendant toute la durée de l'épreuve.

Elle sera en mesure d'intervenir sur le parcours par tout moyen approprié, y compris hélicoptère en cas de nécessité et si les conditions le permettent.

Une évaluation médicale obligatoire de tous les coureurs aura lieu sur le parcours.

Les organisateurs peuvent prendre la décision d'arrêter un concurrent sur avis médical.

Barrières horaires / Contrôles / Abandons

Des barrières horaires seront fixées le jour même de la course en fonction des conditions.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les parcours, d'interrompre momentanément la course voire de l'annuler en cas de mauvaises conditions météorologiques.

En cas d'interruption momentanée de la course, le chrono sera arrêté, les coureurs seront stoppés au niveau des refuges, et devront attendre les instructions du Directeur de Course, par le biais du référent secours du refuge, avant de reprendre la course.

Tout coureur ne respectant pas cette décision sera immédiatement disqualifié.

Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course et placé à l'avant.

Des contrôles seront effectués sur le parcours pour assurer le respect des conditions de la course.

En cas d'abandon, le concurrent doit obligatoirement signaler son abandon en s'adressant au référent secours du refuge le plus proche et lui remettre son dossard.

Il devra, si son état le permet regagner le point de sortie le plus proche (Sixt-Fer-à-Cheval ou Passy) par ses propres moyens en suivant l'un des deux itinéraires de la course.

Classements et récompenses

Aucune prime en argent ne sera distribuée.

Un classement général homme et femme et un classement pour chaque catégorie seront établis pour chacun des 2 parcours.

Environnement (règles particulières Réserve Naturelle)

Le parcours du Trail du Tour des Fiz traverse les Réserves Naturelles de Passy, de Sixt, et le site classé du Désert de Platé.

Le concurrent se soumet donc aux règles en vigueur dans ces sites.

Il est impératif de suivre les sentiers tels qu'ils sont balisés et donc formellement interdit de couper. Ne jeter ni emballage ni mouchoir ni aucun détritius, les gardes de la Réserve veilleront au respect de ces règles et tout abus sera verbalisé.
Il est formellement interdit de courir avec un chien, même tenu en laisse.

Tout concurrent surpris en fraude sera immédiatement disqualifié.

Assurances

Responsabilité civile :

Conformément à la loi, l'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve.

Individuelle accident :

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence sportive.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante.

Comité de direction de Course

Ce comité est composé du Directeur de Course et du Directeur des Secours. Le directeur de course est seul décisionnaire concernant toute décision liée à la course. Son pouvoir de décision est sans appel.

Le directeur des secours prend seul toute décision liée à la sécurité des coureurs.

Ils pourront être amenés à prendre des décisions concernant l'annulation de la course en fonction des conditions météorologiques.

Disqualification

Sera disqualifié tout coureur qui n'aura pas respecté le présent règlement ou les règlements des Réserves Naturelles.

Droits à l'image

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires pour l'utilisation de son image lors de sa participation au Trail du Tour des Fiz.